

2011_A029

OBJET : Ressources - Finances - Budget - Décision modificative - Budget principal

Le 14 avril 2011 à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 avril 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - AMAROUCHE Annie - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCI Angélique - BERNARD Christine - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Erick - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEVESA Brigitte - DRAOUZIA Dabbhia - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LONG Danièle - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TONIN Victor - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :

BABULEAUD Jean-Pierre suppléé par GRANIER Michel - BLAIS Jean-Paul suppléé par CHALLIER Antoinette - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AGOPIAN Jacques donne pouvoir à DAVENNE Chantal - BENON Charlotte donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à GUEZ Daniel - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MICHEL Claude - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - GARNIER Eliane donne pouvoir à BUCCI Dominique - GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LICCIA Marcel donne pouvoir à PORTE Henri-Michel - LOUIT Christian donne pouvoir à CHEVALIER Erick - MANCEL Joël donne pouvoir à LEGIER Michel - MARTIN Régis donne pouvoir à GROSDÉMANGE Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc - MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel - MOUGIN Jacques donne pouvoir à ORCIER Annie - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à PIERRON Liliane - SLISSA Monique donne pouvoir à GARCIA Daniel - TERME Françoise donne pouvoir à DECARA Yannick

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

AGARRAT Henri - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - FENESTRAZ Martine - GARDIOL Philippe - GUINDE André - JONES Michèle - LAGIER Robert - MALLET Raymond - MERSALI Malik - MOHAMMEDI Amaria - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le - 5 MAI 2011



CONSEIL DU 14 AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Objet : Budget - DM - Décision Modificative n°1 - 2011 - Budget principal
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Décision Modificative n°1 - 2011 - Budget principal

Exposé des motifs :

Le 10 décembre dernier le Conseil de Communauté a adopté le Budget Principal pour l'année 2011.

Afin de tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, il existe, outre le Budget Supplémentaire, des décisions modificatives.

Celles-ci permettent d'ajuster les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget.

Aujourd'hui, il convient de préparer une décision modificative afin **d'ajuster certaines dépenses d'investissement.**

L'objet de la présente décision modificative est l'ajustement de certaines dépenses.

Ces mouvements concernent plusieurs directions :

- Direction de la collecte :

Il s'agit de financer l'acquisition de caissons à destination des quais de transfert.

- Direction des opérations d'aménagement :

Les besoins supplémentaires concernent des études pour les opérations de Simiane Le Safre et de Mimet Puy Gérard.

- Direction Infrastructures de Déplacements et Entrées de Ville

Il s'agit ici de reventiler les crédits relatifs aux travaux des entrées de ville et de financer les travaux des couloirs de bus (Krypton et centre ville Aix).

- Direction de l'habitat et politique de la ville

Les crédits demandés concernent l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation des conventions d'aménagement sur Trets et Pertuis.

Il est également procédé à la régularisation des écritures comptables suite à une acquisition foncière réalisée sur la commune de Saint-Estève Janson dans le cadre de la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

Ces crédits sont financés par un virement de crédit de la ligne « Acquisitions foncières » globalisée au service des finances.

- Mission Handicap

Il s'agit de financer la création de ce nouveau service qui prendra en charge le fonds de concours incitatif « accessibilité aux personnes à mobilité réduite ».

Ces mouvements budgétaires sont réalisés par le biais de virements de crédits entre opérations budgétaires (cf. tableau ci-joint) et sont donc équilibrés.

Visas :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,

VU la délibération 2010-A174 du Conseil communautaire du 10 décembre 2010 relative au vote du Budget Primitif 2011,

VU l'exposé des motifs,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n°1 - 2011, par nature, telle qu'elle vous est présentée.

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION				BIBELI OPERATIONS	MONTANT	
	ligne	fonction	nature	Op.		Dépenses	Recettes
2E - Finances							
Dépenses	7736	020	2111		Acquisition foncières	-6 691 477,00	
-7 271 477,00	14489	020	204141	479	Fonds de concours globalisés aux communes	-580 000,00	
						-7 271 477,00	0,00
Environnement et Infrastructures							
1C - Collecte							
Dépenses	11802	812	21728	130	Autres aménagements	-42 000,00	
0,00	16029	812	2188	174	Acquisitions de caissons pour les quais de transfert	42 000,00	
3B - Opérations d'aménagement							
Dépenses	8810	90	2031	615	Plan d'Aillane (OPAAIX DI 615) Opération retardée	-30 000,00	
0,00	11890	90	2031	3103	Simiane Le Safré (OPASIMIANE DI3103) Etude	20 000,00	
	13234	90	2031	370	Mimet Puy Gérard (OPAMIMET DI370) Etude	10 000,00	
	10524	90	2031	319	Za Bouc Bel Air	-2 700,00	
	10289	90	2031	3342	Trets - Installation piezomètre	2 700,00	
Développement économique, Innovation et Cohésion sociale							
7A - Habitat et politique de la ville							
Dépenses	11659	824	2042	716	Convention Trets Pertuis DI716AP	2 387 095,00	
6 416 477,00	11983	824	2042	716	Convention Pertuis 2011-2014 DI716AP2	2 945 382,00	
	16031	824	2042	716	Création ZAC Trets DI716AP3	800 000,00	
	6487	824	2111	700	Acquisition foncières Logement sociaux (réimputation)	284 000,00	
3A - Actions économiques							
Dépenses	A créer	90	2111		Acquisitions foncières ZA Terre du Fort - Pertuis	275 000,00	
655 000,00	A créer	90	2115		Acquisitions foncières ZA Terre du Fort - Pertuis	380 000,00	
Amenagement du territoire							
5A - Entrées de ville							
Dépenses	65717	824	21712	504	Entrées de ville Simiane	-100,00	
0,00	A créer	824	238	2401	Entrée de ville Peyrolles - AP 2005/3	100,00	
	14379	824	21712	50	Entrées de ville 2010	-240 000,00	
	8719	824	21712	50	Entrées de ville 2006	240 000,00	
	10307	824	21712	50	Entrées de ville 2007	-300 000,00	
	13078	824	21712	50	Entrées de ville 2009	300 000,00	
6B - Infrastructures de déplacement							
Dépenses	12995	824	21712	652	Pôle d'échanges des Milles	-740 000,00	
0,00	15955	824	21712	6493	Couloirs bus Krypton	240 000,00	
	12882	824	21712	643	Couloirs bus centre ville Aix	500 000,00	
Direction Générale des Services							
16 - Mission Handicaps							
Dépenses	A créer	524	204141	A créer	Fonds de concours aux communes - accessibilité aux handicapés	200 000,00	
200 000,00							
					TOTAL	0,00	0,00

OBJET : Ressources - Finances - Budget - Décision modificative n°1 - Budget principal

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	132
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	132
Majorité absolue	67
Pour	132
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

